

A qui profite le Pénélope-gate ?

Reçu d'un ami... non vérifié, mais je ne suis pas surpris.

A qui profite le plus cette affaire ? A Emmanuel MACRON, bien évidemment.

La gauche étant hors jeu, il ne reste que François FILLON comme adversaire pour passer le 1^{er} tour.

Alors comment faire pour salir l'adversaire : employer les bonnes vieilles méthodes et jeter l'opprobre.

Le « dossier » émane du Ministère des Finances et a été remis au Canard Enchaîné par Gaspard GANTZER, grand ami d'Emmanuel MACRON (même Promotion à l'ENA) auquel il doit son poste à l'Elysée.

Entre amis, on se doit des services et des renvois d'ascenseurs.

Circuit du dossier :

Thomas CAZENAVE (ENA, Promotion République, ex Directeur de Cabinet d'Emmanuel MACRON, et nouveau Secrétaire Général Adjoint de l'Elysée, en remplacement de Boris VALLAUD, mari de Najat VALLAUD-BELKACEM) a remis les documents à François HOLLANDE en guise d'allégeance au Souverain.

HOLLANDE a transmis ce « dossier » à GANTZER en lui disant simplement « Faites en bon usage » GANTZER est un grand ami d'Emmanuel MACRON, ils sont de la même Promotion à l'ENA -Promotion SENGHOR.

Il est également un proche de Dominique STRAUSS-KAHN.

Le Mardi 9 Janvier, Gaspard GANTZER a rencontré Michel GAILLARD, directeur de la Rédaction du Canard Enchaîné (et ami de longue date de François HOLLANDE) pour lui remettre les éléments.

ET LA MACHINE EST EN MARCHE.

Problème, mais de taille : il n'y a rien d'illégal dans le dossier.

Madame FILLON a été collaboratrice parlementaire de son mari, mais c'est tout à fait légal. De plus, les revenus ont été déclarés aux Impôts.

Mais il suffit de jeter en pâture à la presse des informations pour salir et que le bon peuple s'en délecte.

Madame Eliane HOULETTE, Procureure du Parquet National Financier s'est saisie très rapidement (comme par hasard) du « dossier ».

Madame HOULETTE, (sympathisante Socialiste avérée) a été nommée par François HOLLANDE lui-même sur les recommandations de Christiane TAUBIRA.

Le Parquet National Financier étant maître de son agenda, nul doute que le « dossier » va traîner longtemps.

François FILLON, par les mains d'un Avocat, Maître Antonin LEVY, doit remettre aujourd'hui même au PNF toutes les preuves de la véracité du travail de Madame FILLON